



ID DE POLITIQUE	BP-E-06	SUJET	EXIGENCES RELATIVES AUX MASQUES
SECTION	EXAMENS		
ENTRÉE EN VIGUEUR	14 JANVIER 2022	CYCLE DE RÉVISION	ANNUELLEMENT
DATE DE MODIFICATION		PROCHAINE RÉVISION	HIVER 2023

N.B. Afin d'alléger le présent document, le masculin est employé comme genre neutre.

### Politique

Le CCEB s'engage à assurer la santé et la sécurité de notre personnel, de nos bénévoles, de nos candidats et de notre personnel d'examen. Afin de fournir un environnement de travail et de test sûr pour les participants aux examens, le CCEB exige le port de masques pour la participation aux examens en personne.

### Objectif

Soutenir la santé et la sécurité des participants aux examens du CCEB.

### Définitions :

Dans cette politique :

« *Conseil* » désigne le Conseil des gouverneurs du CCEB.

« *CCEB* » désigne le Conseil canadien des examens chiropratiques.

« *Masque* » désigne un couvre-visage indépendant qui couvre entièrement le nez et la bouche et s'adapte parfaitement aux côtés du visage et du menton.

« *ÉPI* » signifie de l'Équipement de protection individuelle.

### Processus

1. Le CCEB fournit gratuitement des masques de procédure non médicaux dans tous les endroits où les examens en personne auront lieu.
2. Une signalisation visible indiquant que le port du couvre-visage est obligatoire sera affichée à toutes les entrées et sorties du centre d'examen.
3. Tous les participants, y compris le personnel du CCEB, les bénévoles, les candidats et le personnel du site, sont tenus de porter un masque, en tout temps, lorsqu'ils participent à l'administration de l'examen et lorsqu'ils sont sur les lieux de l'examen, sauf lorsqu'ils mangent ou boivent activement.

- a. Lors de toute administration en personne des examens du CCEB, un masque chirurgical / de procédure représente l'ÉPI minimum requis.
4. Les participants à l'examen peuvent choisir d'utiliser de l'ÉPI amélioré, par exemple des masques de style N-95, et/ou de l'ÉPI supplémentaire, par exemple des écrans faciaux, à leurs propres frais. Le CCEB ne fournira cet l'ÉPI amélioré.
5. Tous les participants à l'examen doivent se familiariser avec et utiliser des méthodes pertinentes pour mettre et retirer des masques.
6. Au cas par cas, et ce jusqu'au point de préjudice injustifié, le CCEB fera des aménagements raisonnables pour les personnes handicapées, les croyances religieuses et d'autres caractéristiques protégées, comme l'exige la législation applicable en matière de droits de l'homme.
  - a. Les personnes à la recherche des mesures d'adaptation doivent lire et remplir intégralement la documentation relative à la Politique sur les mesures d'adaptation aux examens.

### Portée

Cette politique s'applique à tous les participants aux examens du CCEB, y compris les employés, les bénévoles, les candidats et le personnel du site.

### Approbation

Le Conseil des gouverneurs est responsable de l'approbation de cette politique et de ses modifications.

### Ressources

Politique sur les mesures d'adaptation aux examens : [https://cceb.ca/docs/Testing-Accommodations-Policy\\_FR.pdf](https://cceb.ca/docs/Testing-Accommodations-Policy_FR.pdf)

Politique de conduite lors des examens : [https://cceb.ca/docs/Examination-Conduct-Policy\\_FR.pdf](https://cceb.ca/docs/Examination-Conduct-Policy_FR.pdf)